

Recueil d'informations patrimoniales

Etape 1 : La prise en compte de votre situation

- Etat civil
- Situation familiale
- Revenus
- Budget
- Eléments du patrimoine privé et professionnel
(actif, passif, mode détention)
- Détail des emprunts
- Projets, objectifs et critères d'investissements

Etape 2 : La réalisation de votre dossier conseil

➤ Partie 1 – Analyse

1 - Etat civil du client

- régime matrimonial
- enfants
- dispositions successorales

2 – Analyse patrimoniale

Composition du patrimoine (selon catégories)	Informations précises	Graphiques nécessaires	Commentaires
<ul style="list-style-type: none">• immobilier d'usage• immobilier secondaire• immobilier locatif• placements financiers• trésorerie• assurance vie• biens professionnels	<ul style="list-style-type: none">• propriétaire• nature de la propriété• valeur brute / passif/ valeur nette	<ul style="list-style-type: none">• sur la synthèse patrimoniale	<ul style="list-style-type: none">• sur la synthèse patrimoniale

3 – Analyse du risque

- décomposition des éléments patrimoniaux selon leur degré de risque :
sans risque, risque moyen, risque élevé
- graphiques
- commentaires

4 – Analyse de la liquidité

- décomposition des éléments patrimoniaux selon leur degré de liquidité :
non liquide, peu liquide, liquide
- graphiques
- commentaires

witAm

www.witam.fr

31, rue des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine tel. 01 55 62 00 80 fax. 01 55 62 00 81

SARL au capital de 50 000 € - SIREN 404 526 832 RCS Nanterre - Siège social : 31, rue des Poissonniers à Neuilly-sur-Seine (92200) - TVA intracommunautaire n°FR 25404526832 - Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 001 561 www.orias.fr - Activité de démarchage bancaire et financier n°2050840051VB - Conseiller en investissements financiers référencé sous le n°A046300 par la Chambre des indépendants du patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers – Adhérent de la Chambre des indépendants du patrimoine - Garanties financières et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 541-3 et L 341-5 du code monétaire et financier et L 530-1 et L 530-2 du code des assurances (COVEA-RISKS n°112.786.342)

5 – Analyse fiscale IR & ISF

Impôt sur le revenu	ISF
<ul style="list-style-type: none"> • décomposition des revenus • calcul de l'IR • graphiques • commentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • décomposition des éléments patrimoniaux selon la valeur ISF communiquée par le client • calcul ISF • graphiques • commentaires

6 – Analyse du plafonnement des impôts directs en fonction du revenu (« bouclier fiscal »).....

7 – Analyse successorale

- décomposition des éléments patrimoniaux selon estimation de leur valeur successorale
- calcul des droits de succession (selon l'ordre des décès)
- graphiques
- commentaires

8 – Analyse budgétaire

- décomposition du budget actuel et prévisionnel
- mise en évidence de la capacité d'épargne ou du besoin de ressources complémentaires
- graphiques
- commentaires

9 – Analyse de la prévoyance.....

- couverture décès
- prévoyance
- revenu de remplacement

10 – Adéquation aux objectifs

- confrontation entre les objectifs du client et sa situation patrimoniale
- mise en évidence des éléments patrimoniaux : adéquats, inadéquats, neutre
- commentaires

witAm

www.witam.fr

31, rue des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine tel. 01 55 62 00 80 fax. 01 55 62 00 81

SARL au capital de 50 000 € - SIREN 404 526 832 RCS Nanterre - Siège social : 31, rue des Poissonniers à Neuilly-sur-Seine (92200) - TVA intracommunautaire n°FR 25404526832 - Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 001 561 www.oriass.fr - Activité de démarchage bancaire et financier n°2050840051VB - Conseiller en investissements financiers référencé sous le n°A046300 par la Chambre des indépendants du patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers – Adhérent de la Chambre des indépendants du patrimoine - Garanties financières et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 541-3 et L 341-5 du code monétaire et financier et L 530-1 et L 530-2 du code des assurances (COVEA-RISKS n°112.786.342)

➤ **Partie 2 – Stratégies**

1. Stratégie juridique privée

- a) le conjoint :
- protection du conjoint survivant.....
 - modification ou changement de régime matrimonial.....
 - avantages matrimoniaux.....
- b) les enfants :
- protection des enfants.....
 - transmission immédiate et/ou à terme.....

2. Stratégie juridique professionnelle

- organisation des groupes de sociétés.....
- achat / vente de sociétés.....
- apport de titres.....
- retraite complémentaire.....
- compte courant.....
- protection du chef d'entreprise.....
- épargne salariale.....
- financement.....

3. Stratégie fiscale

- a) la famille :
- réduction des droits de succession.....
 - transmission aux enfants en conservant la maîtrise des biens donnés.....
 - ou transmission immédiate et définitive aux enfants.....
- b) l'entreprise :
- optimisation de la fiscalité liée à la cession.....
 - optimisation de l'impôt sur les sociétés.....
- c) les revenus :
- réduction de la fiscalité.....
 - optimisation des revenus complémentaires.....

witAm

www.witam.fr

31, rue des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine tel. 01 55 62 00 80 fax. 01 55 62 00 81

SARL au capital de 50 000 € - SIREN 404 526 832 RCS Nanterre - Siège social : 31, rue des Poissonniers à Neuilly-sur-Seine (92200) - TVA intracommunautaire n°FR 25404526832 - Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 001 561 www.oriass.fr - Activité de démarchage bancaire et financier n°2050840051VB - Conseiller en investissements financiers référencé sous le n°A046300 par la Chambre des indépendants du patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers – Adhérent de la Chambre des indépendants du patrimoine - Garanties financières et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 541-3 et L 341-5 du code monétaire et financier et L 530-1 et L 530-2 du code des assurances (COVEA-RISKS n°112.786.342)

4. Stratégie financière (privée ou professionnelle)

a) les supports d'investissements :

sélection de supports d'investissements conformes à vos attentes et à vos besoins (assurance-vie, valeurs mobilières, immobilier, etc.).....

b) les dépositaires et les gestionnaires :

sélection de dépositaires et de gestionnaires compétents selon les domaines d'investissement

c) l'allocation d'actifs :

- proposition de répartition en termes d'investissement, de marchés, de zones géographiques.....

- analyse de fonds par rapport à leur marché de référence et par rapport à la moyenne des fonds de même nature.....

5. Choix des modes de financement

- à titre privé (immobilier, découvert, ligne de crédit, caution, nantissement).....

- à titre professionnel (achats de sociétés, fonds propres, etc.).....

➤ **Partie 3 – Synthèse sur l'ensemble des stratégies**

- avantages et limites de chacune d'elles

- projection dans le temps

- évolution de votre patrimoine grâce à la réalisation de nos préconisations au travers de différentes simulations (succession, ISF, etc.), la nouvelle adéquation de votre patrimoine par rapport à vos objectifs, la nouvelle organisation patrimoniale, prévisionnel budgétaire

witAm

www.witam.fr

31, rue des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine tel. 01 55 62 00 80 fax. 01 55 62 00 81

SARL au capital de 50 000 € - SIREN 404 526 832 RCS Nanterre - Siège social : 31, rue des Poissonniers à Neuilly-sur-Seine (92200) - TVA intracommunautaire n°FR 25404526832 - Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 001 561 www.oriass.fr - Activité de démarchage bancaire et financier n°2050840051VB - Conseiller en investissements financiers référencé sous le n°A046300 par la Chambre des indépendants du patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers – Adhérent de la Chambre des indépendants du patrimoine - Garanties financières et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 541-3 et L 341-5 du code monétaire et financier et L 530-1 et L 530-2 du code des assurances (COVEA-RISKS n°112.786.342)

➤ **ANNEXE : Documents nécessaires à la réalisation d'une étude patrimoniale**

- ✓ Avis d'imposition IR
- ✓ Déclaration (s) fiscale (s) : derniers imprimés 2725 (ISF) et 2042 (IR)
- ✓ Contrat de mariage
- ✓ Acte (s) de donation
- ✓ Conditions générales du ou des contrats d'assurance-vie
- ✓ Conditions particulières du ou des contrats d'assurance-vie
- ✓ Dernier état du ou des contrats d'assurance-vie
- ✓ Contrat(s) financier(s) : PEL, PEA, PEP, etc.
- ✓ Dernier état du ou des contrats d'assurance-vie ainsi que des portefeuilles-titres
- ✓ Contrat(s) de prêt et tableau(x) d'amortissement
- ✓ Statuts de la ou des sociétés patrimoniales
- ✓ Bilan(s) des sociétés patrimoniales